de son argent. Aucun appui financier n'est prévu et je puis lui assurer, en me fondant sur le bref résumé que je viens de faire ici, que si le gouvernement fédéral ne promet pas son aide financière, les gouvernements provinciaux ne feront rien. Ces gouvernements s'inquiètent à ce sujet, sont fort perplexes, mais le gouvernement fédéral a retiré son appui financier à tant de programmes conjoints ou de secteurs de fédéralisme coopératif qu'il sera tout aussi impossible, selon moi, qu'il l'a été depuis vingt ans de l'amener à donner le ton dans ce domaine. L'impulsion doit venir uniquement et entièrement du gouvernement fédéral. On en a eu une preuve incontestable à la Conférence sur les ressources et notre avenir, monsieur l'Orateur, et c'est ce que je tenais à signaler en terminant.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Comme il est 1 heure, je quitte le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 2 heures.

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, la loi sur les ressources en eau pourrait figurer parmi les plus importantes mesures législatives dans nos recueils de lois. L'établissement d'une politique judicieuse en matière de ressources hydrauliques ne soulèvera aucune protestation à la Chambre ni au pays. Il y aura néanmoins beaucoup de mécontentement si le bill C-144 n'est pas modifié de façon à avoir du sens et à être efficace. Autrement dit, il est sans vigueur, sans force et sans impulsion.

La pollution de l'eau, où et par qui que ce soit au pays, particulier ou compagnie, devrait être un délit et le projet de loi devrait prévoir des mesures préventives efficaces. On devrait y trouver aussi des précisions sur l'appui financier à accorder aux provinces, dans le cas de programmes conjoints, et ces derniers devraient être uniformes. De fait, notre amendement englobe passablement ce domaine et devrait être acceptable. Si nous pouvons, à partir de là, procéder sans retard indu, nous trouverons peut-être bientôt le remède au grave problème de la pollution.

Cependant, le temps presse; cela saute aux yeux lorsque nous voyons à quel point le DDT pollue maintenant toutes les eaux. On en a trouvé des traces dans les pingouins de l'Antarctique et les ours polaires de l'Arctique. Les Grands lacs en sont pollués au point que

les saumons argentés pêchés dans le lac Huron ont été interdits à la consommation parce que leur teneur en DDT dépassait le seuil de tolérance du corps humain. Dans certains endroits des Grands lacs, comme dans le lac Erié par exemple, la pollution est telle qu'elle a éliminé certaines espèces de poissons.

Dans les Grands lacs, monsieur l'Orateur, on pourrait remédier à la pollution grâce à des usines d'élimination des matières d'égout, comme celles qui fonctionnent dans certaines villes. La municipalité d'Owen Sound, dans ma circonscription, est une de celles qui apprécient la valeur d'un environnement sain et à qui l'installation d'une de ces usines permet d'en profiter. Dans la région de la baie Georgienne, qui englobe une grande partie de ma circonscription, les eaux sont assez pures, si on les compare à celles du lac Erié. Aucune grande ville canadienne n'y déverse de matières d'égout non traitées et nos municipalités commencent à accepter et à utiliser des dispositifs d'épuration.

La pollution extrême qui sévit dans le lac Erié est le résultat de l'écoulement provenant des régions où l'on cultive le tabac et où l'on utilise de grandes quantités de DDT ainsi que du nitrate et des phospates qui sont employés comme engrais sur toutes les terres cultivées. Viennent s'y ajouter les matières d'égout de plusieurs grandes villes situées sur le côté américain du lac. Il en résulte de vastes tapis d'algues dont la superficie atteint jusqu'à 800 milles carrés et qui souillent la plupart des plages du lac Erié. De telles conditions ne sont pas propices à la reproduction du poisson ou au maintien de la pureté de l'eau. La baie Georgienne n'est pas empoisonnée par les algues. Cependant, elle n'est pas exempte de DDT et nous avons, le long de la côte sud, plus de 3,000 acres de vergers qui utilisent des pesticides dont les résidus aboutissent sans aucun doute dans nos eaux. Nous avons d'autres types de pollution mais c'est peu de chose comparé à celle qui afflige l'ensemble du pays.

• (2.10 p.m.)

L'eau est à coup sûr la plus importante des quatre ressources naturelles renouvelables, car les trois autres, c'est-à-dire le sol, les forêts, les poissons et la faune, en dépendent, mais toutes les quatre sont interdépendantes. Par exemple, la présence des forêts et les bonnes méthodes de culture empêchent l'érosion de la couche arable qui tend à former des dépôts dans les lacs et les réservoirs. Il est donc évident qu'il faut coordonner toutes les phases du travail de conservation et que le secteur idéal pour cette coordination c'est la vallée du fleuve. C'est là que les habitants